



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Châteaubriant, le 15 MAI 2019

Monsieur Claude d'HARCOURT
Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Le Cabinet du Maire
19 AH/AB

Objet : Devenir du site des Finances Publiques
de Châteaubriant

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le devenir du site des Finances Publiques de Châteaubriant que j'ai déjà évoqué en votre présence lors de l'inauguration des locaux de la Sous-Préfecture et de la DDTM le 30 avril dernier.

En effet, j'ai reçu ce jour 15 mai, une délégation des représentants syndicaux du site, lequel, comme vous le savez, regroupe la trésorerie, le service aux particuliers, le service aux professionnels et le service de publicité foncière.

Les agents, comme les usagers, sont inquiets quant à la pérennité du site de Châteaubriant qui est pourtant reconnu pour sa qualité, sa proximité et qui, à bien des égards, est exemplaire si je prends le service de publicité foncière.

La Ville de Châteaubriant fait partie des 8 villes des Pays de la Loire à avoir été désignées dans le cadre du Plan Action Cœur de Ville au même titre que Saint-Nazaire, dans notre département. A ce titre, **l'accès aux équipements et services publics constitue un des 5 axes prioritaires** définis par le Gouvernement pour la mise en œuvre de ce Plan national.

D'autre part, la Ville de Châteaubriant bénéficie du 3^{ème} Centre hospitalier du département (après Nantes et Saint-Nazaire), dont le budget est géré par la trésorerie de Châteaubriant.

En outre, l'activité soutenue du site des Finances Publiques de Châteaubriant, qui reçoit chaque semaine une moyenne de 250 usagers (entreprises et particuliers non seulement de Châteaubriant mais également des communes de l'intercommunalité), justifie indéniablement son maintien et sa pérennité.

Ainsi, il n'est pas imaginable de priver un nombre important d'usagers, n'utilisant pas les outils de connexions à Internet, de l'indispensable service de proximité que représente le Centre des Finances Publiques de Châteaubriant.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me rassurer quant au devenir de ce site afin d'apporter aux agents une sécurité quant à leur avenir professionnel et leur mission au service du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,
Président de la Communauté de
Communes Châteaubriant-Derval




Alain HUNAULT